



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

DEC150699DR02

Décision portant nomination de Mme Marie-Ange Bonnin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7622 intitulée Laboratoire de Biologie du développement

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7622 intitulée Laboratoire de Biologie du développement et nommant Mme Sylvie Schneider-Maunoury en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 03/12/2014 ;

Considérant que Mme Marie-Ange Bonnin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A du CNRS du 08/02/2005 au 10/02/2005 et du 08/10/2005 au 10/03/2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marie-Ange Bonnin, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7622 intitulée Laboratoire de Biologie du développement, à compter du 01/01/2014.

Mme Marie-Ange Bonnin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-Ange Bonnin est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16/04/2015

La directrice de l'unité
Sylvie Schneider-Maunoury


Sylvie SCHNEIDER-MAUNOURY
Directrice de l'UMR 7622

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

